



Université d'État d'Haïti



Université d'État d'Haïti

CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE (CHCL)

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE FORMATION DE SAGES-FEMMES (INSFSF)

Inscriptions au concours d'admission

Année académique 2025-2026

Le Bureau du Vice-Recteur aux Affaires Académiques (BVRAA) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) avise le public en général et les postulant(es) en particulier que les inscriptions pour les 3 pôles (Ouest, Nord, Sud) de **INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE FORMATION DE SAGES-FEMMES (INSFSF)** sont ouvertes du 18 février 2026 au 13 mars 2026.

Processus des inscriptions :

A- LES CONDITIONS

1. Ne pas être déjà étudiant.e à l'UEH ;
2. Détenir son certificat de fin d'études secondaires ou son équivalence délivrée par le MENFP ;
3. Payer les frais de 800 (huit cents) gourdes par entité ;
4. Détenir son Numéro Identification Nationale Unique (NINU) délivré par l'ONI (Les postulants qui ne détiennent pas encore le NINU doivent se rendre au bureau de l'ONI avec leurs fiches d'examen pour le récupérer rapidement) ;
5. Les postulants mineurs (qui n'ont pas encore leur NINU) peuvent utiliser celui de l'un de leurs parents.

B- LES ETAPES

1. Payer d'abord les frais de 800 (huit cents) gourdes par entité à n'importe quelle succursale de la SOGEBANK au compte : **UEH/DEMANDE D'ADMISSION, numéro : 706054558** ;
 2. Remplir le formulaire en ligne <https://admission.ueh.edu.ht> ;
- Il faut saisir le numéro et charger la fiche de paiement au moment de l'inscription en ligne**
3. Choisir un des 3 pôles ;
 4. Imprimer la fiche d'inscription en ligne ;
 5. Se présenter aux entités choisies aux dates et lieux qui seront indiqués pour faire valider son inscription et récupérer la fiche d'accès aux salles d'examen.

C- LES PIÈCES EXIGÉES POUR VALIDATION DANS LES ENTITÉS

1. Deux (2) photos identiques récentes (6 mois) de format passeport (Inscrire au dos de chaque photo : nom, prénom, téléphone et NINU) ;
2. Fiche d'inscription ;
3. Pièce d'identité (Carte d'Identification Nationale) ;
4. Fiche de dépôt effectué à la SOGEBANK pour chaque entité choisie ;
5. Certificat de fin d'études secondaires.

D- LES PIÈCES EXIGÉES DES ADMIS POUR IMMATRICULATION

Seuls.es les postulants.es ayant réussi le concours d'admission sont autorisés.es à déposer les pièces suivantes dans l'entité retenue pour suivre les cours.

1. Acte de naissance ou extrait des Archives Nationales ;
2. Deux (2) photos identiques récentes (6 mois) de format passeport (Inscrire au dos de chaque photo : nom, prénom, téléphone et NINU) ;
3. Pièce d'identité (Carte d'Identification Nationale).

N.B : La validation de l'inscription se fera du lundi 23 Février au vendredi 13 Mars 2026 au Pôle choisi.

Rappel

- **Il n'y aura aucune considération ni remboursement pour les causes suivantes : retard, violation des conditions d'admission et/ou des étapes de l'inscription, paiement effectué dans une autre banque ou sur un autre compte**
- **Il est obligatoire de s'inscrire en ligne sur le site web de l'UEH : <https://admission.ueh.edu.ht>**

POUR INFORMATIONS : admission@ueh.edu.ht / Tel : +509 4609 4067 ; +509 4404 5257 ; +509 3704 1522.
RECTORAT DE L'UEH : 21, Rue Rivière, Port-au-Prince, Haïti | www.ueh.edu.ht

Rendez-vous sur [https : //admission.ueh.edu.ht](https://admission.ueh.edu.ht)